



BAC Scientifique

Écologie, Biologie, Agronomie et Territoire

Ce Bac S est destiné aux élèves ayant une motivation particulière dans les domaines de la biologie, l'écologie, les mathématiques et sciences physiques

Un enseignement spécifique «Écologie-Agronomie-Territoire» qui porte sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes vivants, les problématiques environnementales et biologiques.

- Un enseignement de spécialité en classe de terminale qui amène à étudier à différentes échelles les relations entre la production agricole, le système agricole et l'écologie.
- Des travaux personnels encadrés (TPE) mettent en évidence dans la création d'un produit, les goûts, les capacités personnelles et la créativité des élèves sur des thèmes validés par l'équipe enseignante

Au programme	En 1 ^{ère} S	En Terminale S
Enseignements communs à l'Enseignement Agricole et à l'Éducation Nationale	<p>🕒 20h30 par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques 4h • Physique-chimie 3h • Français 4h • Histoire-géographie 2h30 • LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) 4h30 • Éducation physique et sportive 2h • Éducation civique juridique et sociale 0h30 • Heures de vie de classe 10 h annuelles <p>🕒 +2h par semaine Accompagnement personnalisé</p>	<p>🕒 16h par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques 6h • Physique-chimie 5h • Philosophie 3h • Histoire-géographie 2h • LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) 4h • Éducation physique et sportive 2h • Éducation civique juridique et sociale 0h30 • Heures de vie de classe 10h annuelles <p>🕒 +2h par semaine Accompagnement personnalisé</p>
Écologie Agronomie Territoire	<p>🕒 6h par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux personnels encadrés 1h • Biologie-Écologie 3h • EAT 1h30 <p>🕒 28h30 au total</p> <p><i>Dédoublement supplémentaire Si effectif supérieur à 24 élèves : 9h Si effectif supérieur à 17 élèves : 2h</i></p>	<p>🕒 6h30 par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biologie-Écologie 5h • Agronomie 1h • Économie 0h30 <p>🕒 32h au total</p> <p><i>Dédoublement supplémentaire Si effectif supérieur à 24 élèves : 10h Si effectif supérieur à 17 élèves : 2h</i></p>
Enseignement facultatif	<p>3h par semaine</p> <p>🕒 Hippologie-Équitation</p>	<p>3h par semaine</p> <p>🕒 Hippologie-Équitation</p>



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine (internat) favorisant le travail de groupe et l'entraide,
- Le développement de l'autonomie de l'élève et l'acquisition de méthodes par un suivi régulier, la mise en place de soutien, l'accompagnement personnalisé et tutorat,
- Un effectif inférieur à 24 élèves favorable à un suivi personnalisé optimal des élèves, permettant de guider le plus grand nombre vers la voie de la réussite,
- Le développement des compétences transversales et personnelles dans les activités sportives et socio-culturelles,
- Dès la 2^{de}, Hippologie et Équitation proposées en enseignement facultatif.

Après le BAC S :

- **Classes préparatoires** aux concours d'entrée aux grandes écoles (Agrosup, ENSA, ENV, ...)
- **Universités** pour un cursus LMD, PACES
- **BTSA** particulièrement vers les sciences et technologies du vivant ou autres BTS Éducation Nationale
- **Institut Universitaire Technologiques** (IUT Biologie Appliquée, ...)

Conditions d'admission :

- Admission à l'issue de la classe de 2^{de} GT après avis favorable du conseil de classe
- Admission quelque soit le lycée d'origine, et quelques soient les enseignements de détermination suivis en 2^{de} GT

Établissement public de Dordogne



Tarif :

Demi-pension : 505,80€ pour l'année
Pension complète : 1340,64€ pour l'année

Informations et inscriptions :

📞 05.53.02.62.00

🌐 www.perigord.educagri.fr

